

Les dates à retenir à St Julien-Molin-Molette

CALENDRIER

- 11 au 18 octobre : **Journée portes ouvertes des entreprises**, Bonbons de St Julien et Brasserie du Pilat
- 15 octobre : **Assemblée générale de la boule du Ternay**, salle de la mairie à 19h
- 16 octobre : **Banquet des classes**
- 16, 17 octobre : **Stage de Clown Contemporain**, à l'Essaim de Julie - Association ça clown
- 24 octobre : **Repas dansant de l'ADMR à midi**
- 28 octobre : **Don du sang**, à la salle des fêtes de 16h à 18h30
- 6 novembre : **Sortie de résidence du Grand 8**, à l'Essaim de Julie - Projet artistique franco-québécois - En soirée
- 6 novembre : **Journée porte ouvertes Economie sociale et solidaire**, à Radio d'Ici de 14 à 18h
- 11 novembre : **Cérémonie au monument aux morts** à 11h
- 16 novembre : **Réunion publique** concernant les actions petite enfance, et jeunesse à 19h30
- 18 novembre : **Fête du beaujolais nouveau**, à coté de la boucherie - Comité des fêtes
- 20 novembre : **Fête de l'Essaim de Julie et du Nect'Art en musique** - En soirée
- 8 décembre : **Vitrines décorées** par les commerçants sur le thème "Sous le soleil des tropiques", distribution de bonbons par le père Noël et concours de dessins inspirés par les vitrines. Ouvert à tous, enfants et adultes. Avec la participation du Comité des fêtes et des Ateliers Liberté.
- 18 décembre : **Illumination de l'usine Sainte Julie** - Soirée et repas conviviales - En soirée
- 16 janvier 2011 : **Concours de belote**, à la salle des fêtes - Club joie de vivre

CINEMA

à la passerelle

- **dimanche 10 octobre 17h30 : "Des hommes et des dieux"**
'Laissez passer l'homme libre...' - en présence de Loïc Pichon, acteur dans ce film.
Film français de Xavier Beauvois avec Lambert Wilson, Michael Lonsdale, Olivier Rabourdin.
Durée : 2 heures.
- **dimanche 17 octobre à 17h : "Dans ses yeux"**
Film hispano-argentin de Juan José Campanella avec Soledad Villamil, Ricardo Darin, Pablo Rago. Ce film, en séance supplémentaire à notre programmation mensuelle, est programmé dans le cadre du Festival des Monts du Pilat.
Durée : Durée : 02h09min
- **vendredi 22 octobre 21h : «Poetry»**. Film sud-coréen, de Lee Chang-Dong
Avec Yoon Jung-hee, David Lee, Kim Hira.
Durée : 02h19mn.

Programmation Cinémolette
Chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
Horaires et infos sur le site
<http://perso.orange.fr/oreille/cinemolette>

Syndicat d'Initiative du Val du Ternay

Expositions

- **Du 11 au 19 décembre, L'Objet qui parle - Les Métiers d'art du Pilat (MAP)** - Exposition - salle d'expo de la Maison des Associations.
artmolette@free.fr
Christian Baas, président : 04 77 51 55 42
Yannick Le Tord, responsable expos : 04 77 51 53 23 yiletord@free.fr



C'est le pied !
Eliane Bancel
Saint Julien M.M.
2ème prix concours
photos de MOPI

Réalisation de la lettre

La Commission Communication vous informe des actions du Conseil Municipal par la réalisation du Bulletin Municipal en début d'année et trois éditions de la Lettre Pirailonne. Cette dernière est prise en charge jusqu'à votre boîte aux lettres par les membres de la Commission. En effet, ils écrivent les articles, en assurent la mise en page, l'impriment avec la photocopieuse de la Mairie, plient en deux chaque feuille et enfin avec le concours des autres conseillers l'apportent jusqu'à vous.

Fête de la mobilité

Cette fête s'est passée sous un temps que nous aurions aimé bien meilleur ... Les enfants ont pu se promener à dos d'âne dans le village ou faire du vélo dans le circuit «mini ville» sur la place aux six fontaines. Les plus grands ont pu essayer encore une fois les vélos électriques, encore plus récents, encore plus performants ... un peu le soleil d'autrefois mais sans bruit ... certains en font suffisamment ... Un orchestre avec de nombreux Pirailons est venu braver le mauvais temps pour nous jouer quelques morceaux et nous réchauffer le cœur, pour se réchauffer le corps on a pu compter sur Monique, Kiki, Rachel et Caroline (les deux dernières de MOPI) qui nous ont servi des gaufres, hotdog et jus de pomme. Le panneau indiquant la zone de rassemblement pour le covoiturage a été découvert sous une forte averse avant une séance de Théâtre Forum à la Passerelle sur le thème du covoiturage et des déplacements. Le théâtre forum est une formule basée sur des scénettes à la fin desquelles les acteurs interpellent le public sur le thème traité afin de trouver une alternative qui est ensuite jouée par certains spectateurs volontaires. On s'est séparé par un verre de jus de pomme offert par la municipalité à la salle des expositions de la Maison des Associations où une expo de photos sur le thème de la mobilité restera quelques jours ou plus ; cette expo, à l'échelle du territoire du Parc, a fait l'objet d'un concours dont un des lauréats est Eliane BANCEL.

Un grand merci au comité des fêtes pour le prêt des deux chapiteaux sous lesquels nombreux se sont abrités. Un grand merci à Monique et Christine (ou Kiki) sur qui on peut toujours compter ; elles ont participé à la mise en place et au rangement de tout le matériel. Bravo à MOPI et Pilat-titude pour leur implication. Bravo et merci aussi au Circuit Vélo monté par Pierrick de Sambala et Baobab, aux bénévoles de la Ludothèque de Chavanay venu proposer leur jeux en bois, à Pii'Anes et ses deux ... ânes, à la Fanfarz groupe musical de huit musiciens et chanteurs venus nous faire danser sous la pluie, à Christine Blanchet animant un atelier poterie pour les petits autour du vélo, la compagnie ImproDrome pour le théâtre forum et tous ceux qui sont venus participer à la fête.

Lettre imprimée par la mairie

la Lettre Pirailonne

Automne 2010

Commune de St Julien-Molin-Molette • • • • •

Rentrée à l'école primaire publique

118 élèves sont rentrés le jeudi 2 septembre à 8h30 à l'école primaire publique de St Julien Molin Molette. Les élèves sont répartis dans deux classes en maternelle (PS et MS/GS) et dans 3 classes en élémentaire (CP, CE1/CE2 et CM1/CM2).

Cette année, l'équipe éducative compte 7 enseignants : Odile Tardy (PS), Nelly Vocanson -MS/GS), Marion Desfarges (PS), Véronique Sonier (MS/GS, CE1/CE2, CM1/CM2), Anne-Gaëlle Oriol (CP), Véronique Prost (CE1/CE2) et Alain Makinadjian (CM1/CM2 et nouveau directeur).

Les effectifs donnent la possibilité d'accueillir de nouveaux élèves à compter de janvier 2011 pour les enfants nés entre février et août 2008 : les détails pour ces pré inscriptions seront donnés et affichés à l'école et à la mairie à compter de la mi-novembre. N'hésitez pas à contacter l'école pour plus d'informations.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe projette la mise en œuvre d'activités en lien direct avec les apprentissages et le travail des partenaires locaux : intervenant en musique, projet cyclisme avec obtention d'un permis vélo à la clé, séances de natation à la piscine d'Annonay, participations aux animations du Parc Naturel Régional du Pilat etc...

Le site de l'école vient d'être mis à jour : n'hésitez pas à le consulter et à vous tenir informés.

Bons apprentissages à tous !



Alain Makinadjian
Directeur CM1/CM2



Véronique Sonier
CM1/CM2 + CE1/CE2 + MS/GS



Véronique Prost
CE1/CE2



Anne Gaëlle Oriol
CP



Nelly Vocanson
MS/GS



Odile Tardy
PS



Marion Desfarges
PS



Offre d'emploi : la mairie recherche actuellement un animateur pour le centre multimédia. Le centre devait ouvrir en août mais suite au désistement de l'animateur recruté, nous relançons de nouveau l'offre d'emploi. L'animateur devra assurer l'accueil et la formation du public, animer l'atelier photos et vidéos, et être le moteur du centre. N'hésitez pas à faire circuler l'information et contacter la mairie pour plus d'informations.

Services techniques.

Départ en retraite de Bernard ESCOFFIER

C'est avec une certaine nostalgie de voir se terminer notre collaboration avec Bernard ESCOFFIER mais dans une vie de travail, la retraite est un moment inévitable et heureux. Notre commune lui doit beaucoup, notamment dans la rénovation des bâtiments communaux et plus particulièrement à la mairie et à la maison des associations. Bernard a toujours montré un réel intérêt pour son travail et ses compétences sont unanimement reconnues, nous le remercions vivement pour tous les services rendus à la population Pirailonne. Nous lui souhaitons de vivre une retraite aussi active qu'heureuse auprès des siens.

Arrivée de Dimitri ODOUARD

Pour succéder à Bernard ESCOFFIER nous avons recruté Dimitri ODOUARD pour ses connaissances en horticulture, il a les diplômes requis dans cette spécialité. Contrairement à l'agriculture les employés des communes doivent être en possession du permis poids lourd pour conduire un tracteur. De toutes les personnes ayant candidatées, il est le seul à répondre de ces deux critères.



Nous lui souhaitons une bonne intégration, une heureuse et longue carrière au sein des services techniques de notre village.

Gestion des déchets et économie d'énergie

Le compost

Le 25 août dernier, Mme Anne de Beaumont, Présidente de la Commission déchets de St Etienne Métropole, a animé une soirée débat à St Julien sur le traitement de nos déchets ménagers avec l'accent mis sur le compost. La projection de son exposé a permis de soulever bien des questions et d'échanger autour de ce sujet avec pour certains la découverte de comment s'y prendre et pour d'autres le partage d'une expérience en place.

Tout d'abord un constat : nos déchets ont augmenté de plus de 25% au cours des 10 dernières années pour bientôt atteindre 500 kg par habitant chaque année. Les coûts de traitement explosent. Il est temps de prendre des mesures, car notre bonne vieille terre a des limites que nous commençons à hypothéquer sur le dos des générations futures. Soyons responsables et montrons l'exemple chacun à notre niveau car les petits cours d'eau font les grandes rivières.



De quoi sont faits nos déchets ? Du verre, du papier, des emballages (récipients plastiques, boîtes cartonnées, films transparents, ...), des articles encombrant en décharge (vêtements, meubles, électroménager, ..), nos restes de repas et les déchets de jardin. Verre, papier et emballages sont déjà recyclés par le biais du tri sélectif ; les encombrants le sont par les déchetteries. Il nous reste le compost pour traiter les déchets organiques et les transformer en engrais pour nos plantations.

Que peut-on composter ? Pratiquement tous les déchets organiques : les épluchures de légumes, les restes de repas, le marc de café et le thé, les déchets de jardin, les mouchoirs en papier, les essuie-

tout, les papiers et cartons souillés, la sciure, la cendre de bois de préférence non traitée à condition de ne pas mettre des quantités abusives. Les faire brûler est une aberration, car ils sont chargés d'eau, ils enfument les voisins et sont dangereuses pour la santé, car leur mauvaise combustion met en suspension des goudrons et des particules nocives. Un foyer qui composte bien ses déchets peut arriver à diminuer d'environ 100 kg par an et par personne ce qu'il rejette

Comment faire du compost ? Dans un récipient ou dans un coin du jardin, on entasse ces déchets en prenant soin d'introduire régulièrement une couche de « broyat » (branchages secs coupés en petits morceaux) qui va apporter de la matière ligneuse carbonée et rééquilibrer la fraction azotée des herbes, fruits et légumes qui pourrissent. Il faut retourner régulièrement son compost à l'aide d'une fourche. Certains arbustes comme les thuyas sont cependant déconseillés pour l'obtention d'un bon équilibre. Contrairement aux idées reçues, un bon compost ne sent pas ; si c'est le cas ajoutez quelques poignées de bois sec, il s'en portera mieux. La présence de vers est essentielle pour garantir la transformation en compost ; certaines jardineries en vendent mais les vers sortent naturellement du sol pour se nourrir de ces déchets organiques. On peut aussi avoir son mini composteur dans sa cuisine si on ne possède pas de jardin pour l'installer (« lombricomposteur ») Si le compostage est tout d'abord écologique et économique, il peut aussi favoriser le lien social. En effet, des expériences menées aussi bien en ville qu'à la campagne (St Philibert de Bouaine) rassemblent des gens qui se retrouvent autour de cette nouvelle activité et au jardin. Alors seuls ou à plusieurs tentez le compost et à l'an prochain pour en reparler autour de vos expériences.

Les publicités non sollicitées

Pour réduire le gaspillage de dizaines de kilo de papier par an, vous trouverez dans ce numéro de la lettre pirailonne un autocollant disant NON à la publicité dans nos boîtes aux lettres. Il suffit si vous le souhaitez de l'apposer sur la façade de celle-ci.



Un nouveau container

Toujours pour favoriser le recyclage, la commune mettra cet automne sur la place Louis Bancel un nouveau container pour « textiles » dans lequel vous pourrez mettre tissus, vêtements, linges de maison, chaussures, maroquinerie que vous ne voulez plus. En seront exclus les toiles cirées, matelas, sommier, et chiffons d'entreprise souillés. Une association relais fera un tri pour réutiliser certains vêtements encore en état et transformer le reste. Il sera demandé de les déposer dans des sacs plastiques bien fermés.



Bientôt sur la place Louis Bancel

Economie d'énergie

La commune réfléchit depuis quelques mois à l'extinction partielle des lumières afin de faire des économies d'énergie d'une part mais aussi à l'impact sur l'environnement (insectes, animaux et santé avec les insomnies). Le débat se fait dans de nombreuses communes et ce procédé a déjà été mis en place dans une commune de la Loire. Le Parc du Pilat invite le public à participer à une soirée "Le jour de la nuit" au sujet de la pollution lumineuse. Cette soirée aura lieu le 30 octobre à Pélussin. Au programme, présentation de la biodiversité nocturne, les conséquences énergétiques de l'éclairage, ateliers sensoriels sur l'appréhension de la nuit, balade nocturne pour observer la nuit et les lumières et **extinction des lumières municipales lors de la balade !**

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-pilat.fr.

Extraits des Conseils Municipaux

Conseil du 27 juillet 2010

Lors de la réunion du 1er juillet dernier, le comité de pilotage du programme d'aménagement du bourg a défini les priorités des travaux d'aménagement global du Bourg. Ces travaux ont été chiffrés par le cabinet d'urbanisme COUMERT. Ils ne seront réalisés que si les subventions escomptées sont effectivement attribuées

PROGRAMME ANNEE 2011

Aménagement Place du Marché : 228 125 € HT dont subventions 182 501 €

Pont rue Vieille : 32 000 € HT dont subventions 25 600 €

PROGRAMME ANNEE 2012

Réhabilitation logement boucherie 132 000 € HT dont subventions 59 796 €

Columbarium : 5 580 € HT dont subventions 2 650 €

PROGRAMME ANNEE 2013

Réaménagement terrain de sports : 233 000 € HT dont subventions 198 250 €

Terrain entraînement jeunes 20 000 € HT

Sécurité et accessibilité Eglise 110 400 € HT dont subventions 88 540 €

PROGRAMME ANNEE 2014

Réhabilitation-Isolation Mairie 179 400 € HT dont subventions 143 878 €

PROGRAMME ANNEE 2015

Aménagement parcours piétonniers 100 000 € HT dont subventions 80 200 €

Mur soutènement chemins 43 750 € HT dont subventions 35 080 €

PROGRAMME ANNEE 2016

Aménagement place de la Bascule 86 000 € HT dont subventions 68 970 €

Aménagement garage Bascule 72 000 € HT dont subventions 57 744 €

Conseil du 14 septembre 2010

TRAVAUX DE VOIRIE 2010 –CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après consultation, le Conseil Municipal autorise le Maire à passer commande auprès de l'entreprise BUFFIN pour la réalisation des travaux de voirie comprenant la réfection des voies suivantes : Rue Prélagère, Impasse du Ternay, rue du Moulin et rue du Mas, pour un montant de 62 528 € HT.

PROJET D'URBANISME PARTENARIAL (PUP)

Ce projet a pour objet de prévoir les modalités de financements des équipements publics rendus nécessaires suite à l'aménagement des parcelles AB 15 et 312 situées au Plateau Marchand et propriété de Monsieur RAMEL Jean-Michel. La commune s'engage à faire exécuter les travaux et Monsieur RAMEL s'engage à verser à la commune la fraction du coût des équipements publics prévus dont le montant s'élève à 34 154 €.

SUBVENTION NOEL ET PARTAGE

Le conseil municipal attribue une subvention de 85 € au titre de l'année 2009 à l'association Noel et Partage soit 5 € par colis distribué.



Propriétaires, locataires du Parc du Pilat, des aides et des conseils existent pour améliorer votre logement en matière d'énergie, profitez-en ! C'est la dernière année de l'Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments qui a pour objectif de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Cette opération locale animée par les collectivités avec l'aide de l'Etat vise tous les bâtiments tertiaires et résidentiels situés sur le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat. Elle se termine à mi 2011.

Les propriétaires envisageant un projet de rénovation thermique ou d'amélioration doivent prendre contact avec HELIOSE42 (au 04 77 31 61 16) ou venir aux permanences avec les plans de leur logement, leur factures d'énergie (consommations de fioul, gaz, électricité, bois) et, pour l'habitat, leur derniers avis d'imposition.

Les permanences :

Bourg-Argental à la Communauté de communes des Monts du Pilat : 14 octobre (10h30 à 12h) et 28 octobre (14h à 15h30).

Les animations

> La projection d'un film documentaire sur la construction et la rénovation performante des logements aura lieu le 5 octobre à 10h au cinéma de Pélussin. Renseignements : Hélioise, Stéphane Prigent au 04 77 31 09 94.

> Deux ateliers gratuits « Les économies d'énergie et d'eau chez soi » organisés par HESPUL (pour 8 à 12 personnes) les lundis 11 et 18 octobre (inscriptions au 04 74 56 60 27).

> Conférence-atelier organisée par HELIOSE (sensibiliser aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables). On peut venir avec ses factures afin d'établir un autodiagnostic. 06 octobre 18h30/20h à Planfoy. Renseignements : 04 77 31 61 16.

> Recherche volontaires pour un suivi personnalisé de consommation dans le cadre du concours de Famille à Energie positive